VOYAGER AVEC VOTRE ANIMAL

France • Jersey • Guernesey

TRANSPORT MARITIME

COMPAGNIE / LIAISON	ACCEPTATION	À BORD	TARIF / ANIMAL
DFDS Saint-Malo ↔ Jersey	Avec véhicule uniquement À déclarer à la réservation	Reste dans le véhicule	**23 € / trajet** 46 € aller-retour
BRITTANY FERRIES Saint-Malo ↔ Guernesey	Avec véhicule uniquement À déclarer à la réservation	Reste dans le véhicule	**48,80 €** aller-retour
MANCHE ÎLES EXPRESS Granville • Carteret • Diélette	Animaux non admis	Exception : chiens guides agréés À signaler dès la réservation	—

Tarifs indicatifs, en supplément du billet, à confirmer à la réservation.

FORMALITÉS POUR JERSEY ET GUERNESEY

Chiens, chats et furets accompagnant leur propriétaire depuis la France

Identification	Puce électronique posée avant la vaccination antirabique.
Document	Passeport européen pour animal de compagnie valide.
Vaccination antirabique	À jour ; attendre 21 jours après la première vaccination.
Traitement contre le ténia	Chiens uniquement : vétérinaire 24 à 120 h avant l’arrivée.
Mention dans le passeport	Traitement : date, heure, signature et cachet du vétérinaire.
Retour en France	Passeport et vaccin valides ; aucun traitement ténia exigé.

Chiens guides ou d’assistance et autres espèces : nous consulter avant réservation.
Formalités complémentaires possibles selon la situation de l’animal.